

La lettre IA25

Dans ce numéro :

VŒUX DE L'IA

1

VIE SCOLAIRE

2

Résultats des élections
des représentants des
parents d'élèves pour
2011-2012 ...

EN DIRECT

3

Education scientifique
et EDD en mater-
nelle ...

LES PERSONNELS

4

Le point sur le pacte
carrière ...

LE MOT DE L'IA ...

Relire Rousseau ...

Nous célébrons en 2012 le tricentenaire de sa naissance et aussi le 250ème anniversaire de son ouvrage *Emile, ou De l'éducation*.

« Commencez donc par mieux étudier vos élèves ; car très assurément vous ne les connaissez point ; or, si vous lisez ce livre dans cette vue, je ne le crois pas sans utilité pour vous » (Préface de *l'Emile*).

Le ton est donné ! Rousseau n'a pas toujours bonne presse : l'état de nature idéalisé, la ville qui pervertit l'homme, les Fables de La Fontaine néfastes aux enfants, l'enseignement de l'histoire inutile à cet âge ...

Pourtant, comment ne pas s'interroger avec lui : « Notre manie enseignante est toujours d'apprendre aux enfants ce qu'ils apprendraient beaucoup mieux d'eux-mêmes, et d'oublier ce que nous aurions pu seuls leur enseigner ».

De quoi méditer !

Rousseau, précurseur, est le premier « défenseur des enfants », comme nous avons aujourd'hui un « défenseur des droits ».

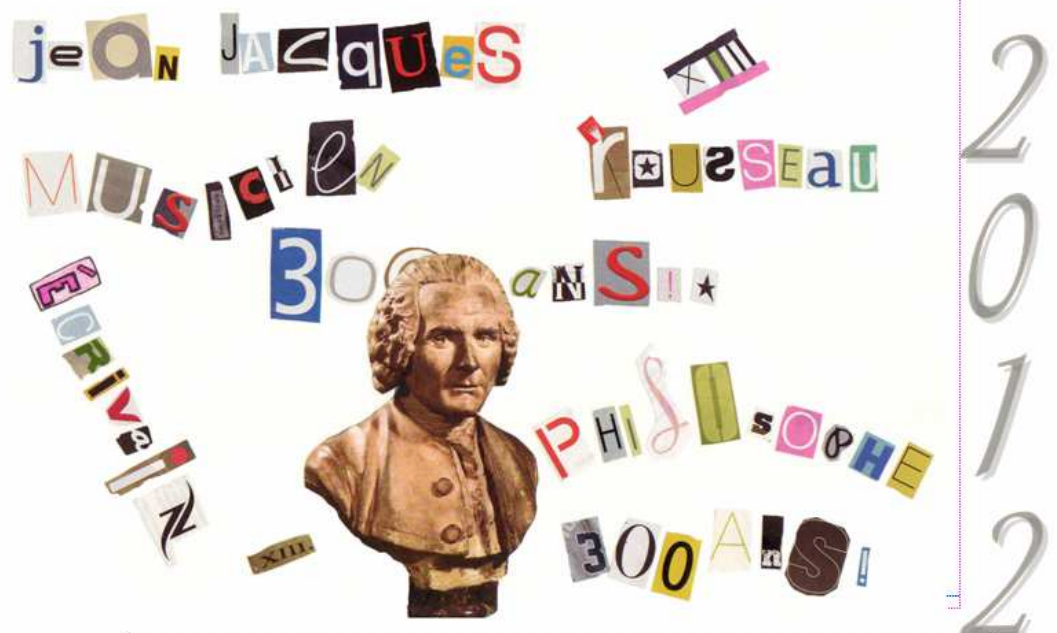
Défenseur inconditionnel de leur bien-être, de leur éducation, de leur liberté.

Alors, y compris pour ses paradoxes, relisons Rousseau.

« Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir ! »

A chacun d'entre vous, je souhaite une très bonne année 2012.

Elisabeth BISOT



VIE SCOLAIRE

LE POINT SUR ... Les élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements du second degré se sont déroulées le 14 octobre 2011.

Les résultats pour l'année scolaire 2011-2012 ont été présentés aux fédérations des parents d'élèves le 17 novembre dernier.

Le taux global de participation est légèrement en hausse sur le département.

	2011-2012	2010 – 2011
Ecoles	43,55 %	43,22 %
EPLE	28,97 %	28,35 %

Et comme pour les années précédentes, la participation est sensi-

blement plus forte dans le bassin de Pontarlier.

- **Dans les écoles**, le taux des sièges pourvus est en augmentation (99,01 %) et la forte présence des listes de parents, qui obtiennent 73,73 % des suffrages et 72,71 % des sièges, se poursuit.

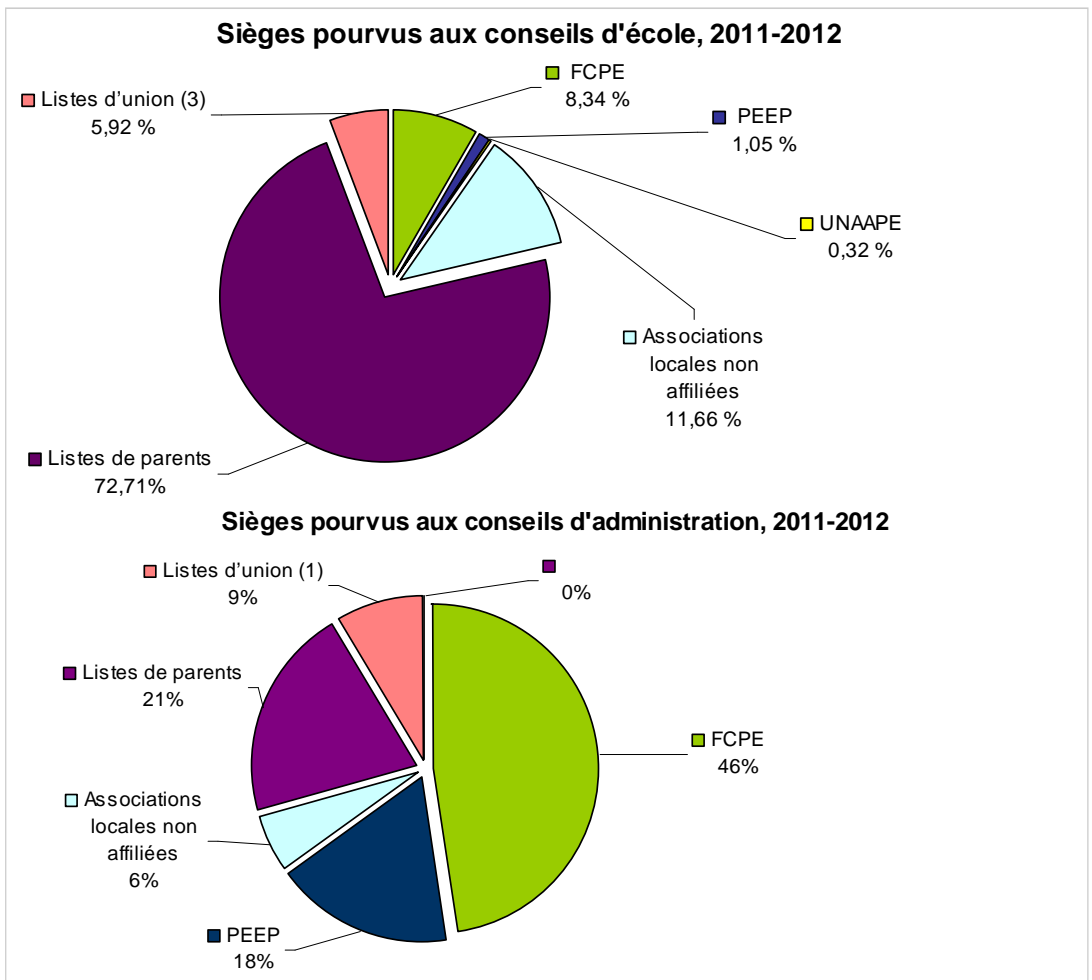
- **Dans les établissements du 2nd degré (EPL)**, la participation est plus importante en collège (38,40 %) et la FCPE (fédération des conseils des parents d'élèves) obtient toujours plus de la moitié des suffrages et plus de 47 % des sièges (mais 76,36 % en lycée).

Pour les résultats départementaux, par niveaux d'enseigne-

ment (écoles, collèges, lycées, lycées professionnels, EREA) et par bassin d'éducation (Besançon, Montbéliard, Pontarlier), consulter le dossier de presse en ligne sur le site internet <http://www.ac-besancon.fr> (rubrique Inspection) ainsi que l'Espace parents.

Pour les résultats nationaux, se reporter au communiqué de presse ministériel en ligne sur <http://www.education.gouv.fr> (rubrique Toute l'actualité)

Contact : Division des élèves et de l'organisation scolaire—Fadila Lebeau, tél. 03 81 65 48 74 - Fadila.Lebeau@ac-besancon.fr



EN DIRECT .

Des maternelles en apprentis-écolos !

De la biologie à l'EDD à l'école ... Une séquence d'éducation scientifique

La démarche scientifique

Outil d'investigation permettant de décrire et de comprendre le réel



Situation problème

Elle repose sur le questionnement

Qu'est-ce que je vois ? Ce dont je suis sûr(e) ? Quelles questions je me pose ?



Hypothèses

Proposition d'éléments de réponse aux questions qui se posent



Recherches

Activités pour vérifier les hypothèses :

Observer, analyser, expérimenter, manipuler, se documenter, modéliser



Synthèse

Résultats et interprétation des éléments de réponses aux hypothèses



Validation

Traces des acquis dans le cahier d'expériences :

acquis notionnels (quels savoirs ?), méthodologiques (quels savoir-faire ?), d'attitude (quels savoir-être ?)

Vingt huit petits élèves en moyenne section de maternelle, regroupés autour de leur maîtresse, Pascale Bertrand, font aujourd'hui la synthèse de ce qu'ils ont appris, les séances précédentes, sous l'œil bienveillant de « Papi jardinier », la mascotte bien-aimée de la classe.

▪ De la manifestation de la vie animale au lombricompostage ...

Le « Papi jardinier » avait en effet soulevé moult interrogations en écrivant aux enfants pour leur demander de bien vouloir s'occuper de ses amis, les animaux du jardin.

Oui ... Mais de quels animaux s'agit-il ? D'oiseaux ? D'insectes ? De limaces ? Eurêka ! Des vers de terre bien sûr !

A partir du terrarium - la cité des vers de terre - que leur a déposé le « Papi

jardinier » et qu'ils découvrent, les enfants ont observé, décrit, manipulé, dessiné ... pour apprendre à connaître ou à mieux connaître ces « petites bêtes », à la taille plus ou moins longue, qui n'ont ni yeux, ni pattes et qui pourtant se déplacent ... Comment se nourrissent-ils ? Comment grandissent-ils ? Comment se reproduisent-ils ? Et pourquoi « Papi jardinier » dit-il que ce sont ses amis ?

Que de questionnements qui ont

suscité bien des discussions, des constatations et des vérifications dans la documentation (recherche dans les albums et les imagiers ...).



Représentation, schématisation

Pour prendre soin des amis de « Papi jardinier », les enfants ont appris à respecter leur rythme de vie (par exemple, le ver de terre n'aime pas la lumière ...) et partagé les responsabilités, comme les nourrir. Oui ... Mais comment ?

Le concours de Yuna, employée à la vie scolaire de l'école et faisant partie de l'association TriVia-l'Compost, a été précieux. Elle a fait découvrir aux enfants son lombricomposteur, une « autre maison à étages » où les vers de terre, en se déplaçant de bas en haut et de haut en bas comme le jardin à partir de déchets végétaux dont ils se nourrissent. C'est que le ver de terre est un grand travailleur et qu'en cela il est l'allié du jardinier.

▪ *Projet pédagogique et démarche scientifique*

Le projet de la classe de moyenne section de l'école Helvétie a été introduit par l'étude du vivant, en l'occurrence le lombric, pour aborder ensuite la

question du traitement naturel des déchets, découvrir le rôle écologique du ver de terre dans l'équilibre biologique des sols, et aider à la représentation concrète de leur activité bénéfique pour les végétaux.

Respectueuse de la démarche scientifique, la phase de synthèse aboutit, après discussions, expérimentations en ateliers et en séances de langage, aux traces des acquis en découverte du monde vivant et découverte de l'écrit, consignés in fine dans le cahier d'expériences.

Au cœur de la situation d'apprentissage proposée ici aux élèves : l'étude de la langue, plus particulièrement la pratique du langage oral et les compétences transversales acquises ou à acquérir, compétences lexicales (connaître et réinvestir des mots nouveaux), compétences syntaxiques (faire des phrases structurées, reconnaître et utiliser la forme interrogative pour poser des questions ...), compétences en communication (écouter, s'écouter, s'exprimer pour se faire comprendre ...).



Papi jardinier, la mascotte

Le projet se poursuit en grande section de maternelle, dans la classe que se partagent Catherine Jachez et Laure Maurand-Lecossois.

Inspection académique du Doubs
Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale
2 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

Téléphone : 03 81 65 48 50
Télécopie : 03 81 65 48 92
Courriel : ce.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous
sur Internet [http://
www.ac-besancon.fr/ia25](http://www.ac-besancon.fr/ia25)
et sur I-PROF [https://
bv.ac-besancon.fr/iprof/
ServletIprof](https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof) pour les
dernières actualités et
mises en ligne...



PÔLE ARTS
Ecole Brossolette
35 avenue Montrapon
Besançon

Les nouveaux textes cha-
que jeudi sur

[http://www.education.gouv.fr/
bo/](http://www.education.gouv.fr/bo/)

Bulletin officiel (B.O.)

SCÉRÉN

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE
CRDP FRANCHE-COMTÉ
CCDP DOUBS



CAREP
Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire

La Lettre mensuelle d'information professionnelle.

Responsable de publication : Élisabeth BISOT, Inspectrice d'académie du Doubs, directrice des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Conception—coordination : Virginie Baricault, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr. ISSN n°2119-1182

diffuse aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département, de connaître les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, de favoriser l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...

LES PERSONNELS ...

LE POINT SUR ... Le pacte de carrière pour revaloriser le métier

▪ Le point sur les entretiens et les perspectives de carrière

Depuis la rentrée scolaire 2010, le pacte de carrière accompagne les enseignants tout au long de leur carrière et de leur mobilité. Le dispositif prévoit la mise en place de deux entretiens qui doivent permettre de faire le point sur leur parcours et sur leurs projets d'évolution professionnelle, à 2 ans et à 15 ans d'ancienneté après titularisation. Pour les enseignants qui le souhaitent, le dispositif peut désormais leur être proposé entre 3 et 5 ans d'ancienneté et entre 16 et 20 ans.

Ces entretiens se situent d'abord sur le registre de l'écoute et du conseil. A terme, ils viendront compléter les futurs entretiens professionnels, sans pour autant avoir une quelconque incidence sur la gestion des carrières (évaluation, promotions, mouvement ...).

Dans le Doubs, 24 entretiens ont été réalisés auprès des enseignants du 1^{er} degré pendant la phase-test menée durant l'année scolaire 2010-2011 dans sept circonscriptions. Chaque enseignant concerné a été sollicité par l'inspecteur de l'Éducation nationale de sa circonscription sur la base d'un document préparatoire à l'entretien qui lui

a été remis quelques jours auparavant.

Le bilan apparaît globalement positif : projection sur la deuxième partie de carrière, échanges cordiaux, partage d'une analyse de carrière, contacts plus personnalisés, écoute individuelle appréciée, liberté de parole ...

Les entretiens se sont déroulés hors temps scolaire selon le protocole prévu, avec la totalité des trames proposées et les objectifs clairement annoncés aux enseignants concernés. Tous les entretiens ont donné lieu à un relevé de conclusion.

Problématiques du métier soulevées au cours des entretiens : évolution du métier de professeur des écoles, problématique de l'accueil des élèves en situation de handicap, mobilité pédagogique et géographique, réforme de l'école, difficultés et pressions ressenties au travail.

Points soulignés dans la synthèse : attente de passerelles entre diverses administrations, entretien de 3^{ème} année de métier trop prématuré dans la carrière des jeunes enseignants, dans la mesure où la 2^{ème} année de titularisation reste une année très suivie par les équipes de circonscription.

Ces entretiens de carrière pour-

ront faire l'objet, si nécessaire, d'informations précises délivrées par le conseiller «mobilité carrière» de l'inspection académique.

▪ Le point sur la mobilité carrière

Dans le département, Françoise Bouillanne, conseillère « mobilité carrière » pour les enseignants du 1^{er} degré, a effectué 30 entretiens et une étude sur dossier dans le cadre de la mobilité professionnelle.

Un enseignant est depuis détaché dans une autre académie sur un poste d'attaché d'administration de l'éducation. Trois autres ont quitté l'éducation nationale avec des reconversions effectives après plusieurs séances de réflexion. La plupart du temps, les enseignants se renseignent pour un détachement, un bilan de compétences ou pour obtenir des renseignements sur le droit individuel à la formation (DIF).

Pour en savoir plus sur les possibilités d'évolution de carrière, les informations et les services permettant d'accompagner un projet de mobilité, consultez aussi les pages du portail mobilité des enseignants accessible sur le site internet du ministère <http://www.education.gouv.fr> (rubrique Politique éducative).